Envoyé en préfecture le 16/09/2024

Reçu en préfecture le 16/09/2024

ID: 013-211300157-20240813-2024_039-AU

DES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE DE

N°2024-039

BOUC BEL AIR

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Code Postal 13320

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20-04-03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

OBJET:

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION BOUC EN TRANSITION A LA MAISON DE LA NATURE (2024-2025)

DECIDE

Art. 1er: La signature de la convention de mise à disposition de locaux pour former, sensibiliser et mettre en place des actions en lien avec le développement durable sur le site de la Gratiane (Maison de la Nature) avec l'association Bouc en Transition, sis 10 rue Gérard Philippe – 13320 BOUC BEL AIR.

Art. 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont l'amplification sera adressée à M. le Préfet

Fait à Bouc Bel Air, le 13/08/24

Richard MALLIÉ

Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : Publié ou Notifié le :